Avec la CGT, tous ensemble pour un projet structurant Ford ! Adhérez à la CGT !

Communiqué de la CGT-Ford :

Rien n'est encore gagné !

Nous ne voudrions pas refroidir l'ambiance mais devant les déclarations de satisfaction d'élus locaux et des pouvoirs publics, nous tenions à préciser certaines choses.

On se croirait revenu au mois de février 2009, lorsque le repreneur HZ s'était fait connaître. A l'époque, le gouvernement, les élus locaux, les dirigeants de Ford, la direction FAI s'étaient tous félicités de cette nouvelle déclarant que l'usine et l'ensemble des emplois étaient sauvés. Nous savons tous ce qu'il en est advenu : aucun des projets n'a abouti même celui des éoliennes présenté à l'époque comme la vitrine, HZ s'est complètement planté, l'industriel Hay présenté comme solide s'est effondré et a disparu de la circulation … tout cela 10 mois à peine après la reprise !

Nous ne disons pas qu'aujourd'hui Ford nous refait le même coup. Mais nous disons qu'il y a de quoi rester très sceptique tant la multinationale nous a fait des coups tordus depuis quelques années. Et puis nous disons que Ford refuse toujours de s'engager fermement sur l'avenir, c'est un fait que personne ne doit laisser de côté.

Ford est en train de gérer stratégiquement sa communication. Certes il y a des points positifs comme les nouveaux éléments concernant le projet de transmissions automatiques qui pourrait employer 579 salariés. Ce qui au total, en comptant les emplois liés aux 3 autres projets présentés comme acquis, ferait 955 emplois de "sauvés". Il faut savoir qu'aujourd'hui, cela reste une hypothèse car Ford le dit lui-même, la décision n'a pas encore été prise. Ford dit qu'il faut passer par un processus d'approbation qui devrait courir jusqu'à mai-juin 2011, processus d'approbation qui pour nous est une comédie pour gagner du temps, tout simplement parce que les décisions que Ford doit prendre le sont d'une certaine manière sous la contrainte de notre mobilisation.

Ford repousse encore une fois une décision qui aurait déjà due être prise depuis longtemps. Nous n'avons plus de production à partir de novembre 2011, il y a donc urgence.

De plus, les dirigeants de Ford émettent des conditions à la venue de ce projet. Il y a toujours une menace qui se précise, c'est la nécessité d'améliorer la compétitivité du site. C'est le chantage fait aussi concernant notre mobilisation "attention, vous pouvez tout perdre, ça dépend de vous !". Ford joue les "gros bras" et derrière son côté "sauveur de l'emploi", il y a pour nous le côté "on va vous faire plier".

Il n'est pas possible aujourd'hui de crier victoire ou même d'être soulagé. Aujourd'hui, Ford veut supprimer 336 emplois par un PSE qu'il n'arrive pas à faire passer (incohérent, dangereux pour l'avenir du site, avec des conditions de départ insuffisantes), son objectif reste de liquider 25 % des effectifs. Et à ce titre, nous ne comprenons pas les déclarations récentes des élus et des représentants des pouvoirs publics.

En effet, il est aberrant d'envisager des aides financières à une multinationale comme Ford qui supprime des emplois (conséquences importantes sur les emplois induits dans la région) et qui fait plus de 6 milliards de dollars de bénéfices. Sans parler des plus de 1000 emplois disparus lors de ces 10 dernières années.

Pour terminer, nous dénonçons l'opération "séduction" de Ford qui sous prétexte

qu'un gros projet se mettrait en place, veut faire accepter un PSE au rabais. Ford refuse d'améliorer les conditions de départ des anciens (rappel : pensions minim 1100 euros non indexées). Ford voudrait bien avoir l'accord des syndicats sous la forme d'un très mauvais marchandage : on vous apporte un projet et vous acceptez de faire partir des "volontaires" comme les anciens aux conditions les plus basses. C'est inacceptable.
Ford veut tout : liquider des emplois tranquillement, à moindre coût ; avoir des aides publiques ; ne pas s'engager fermement sur l'avenir du site même à moyen terme.
Un bras de fer a lieu en ce moment entre Ford et les salariés. C'est notre résistance, notre détermination à ne rien lâcher qui fait que nous avons obtenu le retour de Ford, la discussion sur un éventuel gros projet et que nous obtenons des aujourd'hui encore quelques avancées.
Pour assurer l'avenir du site, la sauvegarde de nos emplois et des conditions de départs dignes pour "nos anciens", cela signifie que la bataille doit continuer. Nous n'abandonnerons pas.

La CGT-Ford le vendredi 8 avril 2011

*****

Dans la presse (Il y en aura plus dans la rubrique actualités) :

SUD OUEST.com AFP REUTERS

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION AVEC FORD EUROPE DU 7 AVRIL 2011

Pour cette réunion, les élus CGT portaient le tee-shirt « Ford sauvons les emplois ». Il a beaucoup plu à Macfarlane !
La réunion a commencé par une introduction de Ken Macfarlane. Il nous explique entre autres qu'ils sont venus pour nous donner beaucoup plus d'informations qu'ils ne l'ont jamais fait jusqu'à présent en ce qui concerne le projet structurant (chacun en jugera). S'en est suivi un historique des décisions prises : par Ford Europe au sujet du rachat du site, l'autorisation par Ford US de le faire et pour finir l'idée du projet structurant, le tout entre juillet et novembre 2010. Encore une fois, l'histoire est revue et corrigée par Ford qui « oublie » au passage de parler de la mobilisation des salariés pour que ce retour de Ford se fasse et de la bataille menée au sujet du projet structurant. Difficile d'avouer pour un grand groupe qu'il a été bousculé par des salariés. Macfarlane passe ensuite à une présentation sur l'état d'avancement du projet structurant et des projets annexes :
Le projet structurant : La production de 130 000 transmissions automatiques pour le marché européen était initialement prévue pour se faire en Asie Pacifique (Chine ?). D'après Macfarlane, suite à notre demande (mobilisation) d'un projet structurant, Ford a décidé de produire ces boites ici. Mais rien n'est joué puisque Ford travaille encore sur l'amélioration des coûts de l'opération. C'est d'ailleurs dans le but de solliciter des aides publiques qu'ils rencontrent les collectivités locales ce même jour. Le dossier une fois finalisé devra encore être soumis à la FMC pour approbation… Ce projet se divise en trois parties :
1) L'assemblage : 34,5 M€ d'investissement pour 234 emplois.
2) La pignonnerie : 34,5 M€ d'investissement pour 178 emplois.
3) L'usinage : 36,8 M€ d'investissement pour 167 emplois.
Le JOB#1 (démarrage de la production) se ferait aux alentours de la mi 2013.
Racks : 4,5 M€ d'investissement pour 88 emplois et JOB#1 pour mi 2011.
Double embrayage GFT : 22 M€ d'investissement pour 70 emplois et JOB#1 pour 2012.
Carter FOX : 8 M€ d'investissement pour 32 emplois et JOB#1 pour le 1er semestre 2012.
L'ensemble amène à 769 emplois auxquels il faut ajouter ceux du TTH et des services supports et d'après Ford, nous voilà à 955 emplois. D'autres projets, plus petits, seraient à l'étude. Macfarlane répète son engagement d'atteindre 1000 emplois pour Bordeaux.
Nous passons ensuite aux questions/réponses dont voici l'essentiel :
Sommes-nous en concurrence avec une autre usine ? *Oui, avec l'Asie Pacifique, c'est pourquoi nous devons atteindre nos objectifs. On ne va pas se mentir, la main d'œuvre est moins chères là-bas mais le transport vers l'Europe est très cher.*
Tous les projets sont Ford, alors à quand le retour du logo ? *Je n'ai pas passé une minute sur ce problème. Pas que je considère que ce n'est pas important mais Ford a fermé 14 usines ces dernières années et toutes avaient le logo. La viabilité*

d'un site ne tient pas à son logo mais à un bon projet. Viendra le moment où nous parlerons de ça mais pour l'instant, je n'ai pas de temps à y consacrer.
Au sujet du PSE, nous souhaitons une amélioration des conditions de départ : *Pas d'amélioration, nous considérons que les conditions sont bonnes.*
Nous les considérons insuffisantes :*Je comprends bien mais ce programme est exclusivement sur le volontariat. Il est compétitif et il n'y aura pas d'évolution des conditions. Si les gens sont insatisfaits, ils peuvent rester.*
S'il n'y a pas assez de volontaire, y'aura t-il un plan B (un autre PSE) ?*Nous avons bien l'intention de mettre le programme préretraites en place. Si les gens ne partent pas, il faudra leur trouver du travail.*
Quelle date pour l'annonce du projet structurant ? *Ça dépend de plusieurs éléments, je ne peux pas m'engager sur une date. L'objectif est de finaliser le projet fin avril et de passer 4 niveaux d'approbations internes pour la première quinzaine de mai.*
Au sujet des préretraites, due à l'incertitude de l'inflation dans les années à venir, l'indexation des allocations sur le coût de la vie est un minimum ! *Encore une fois, les conditions ne changeront pas, qu'ils ne partent pas s'ils ne sont pas satisfaits.*
Mais vous parlez là de gens qui ont travaillé 30 ans et plus dans cette entreprise ! *Nous comprenons que c'est un sujet sensible mais c'est notre dernière offre.*
La réunion se termine sur une dernière intervention de Macfarlane afin de nous dire d'être bien sages, de bien rester tranquilles, de ne plus nous mobiliser en quelque sorte. « l'avenir dépend de vous, ne faites pas n'importe quoi ».
Nous savons bien que l'avenir dépend de nous, et il dépend surtout de notre capacité à influer sur les événements comme nous avons su le faire depuis 4 ans. Ce ne sont pas nos mobilisations qui feront fuir Ford mais ce sont elles qui l'ont fait revenir !
Pour finir, nous avons remis une déclaration à Ford Europe que vous pouvez lire ci-dessous.

Déclaration des élus CGT remise à Ford Europe lors de la réunion du 7 avril 2011 :

Bonjour Messieurs Macfarlane et Caton,

Au nom des élus CGT de First Aquitaine Industries, je vais faire une déclaration avec une synthèse des messages forts que nous voulons vous faire passer.

Tout d'abord, nous continuons d'exiger la prise en compte de la plate forme commune. Nous considérons en effet que l'annonce de la confirmation du projet structurant doit impérativement se faire avant la mise en place du plan de sauvegarde de l'emploi et nous voulons aussi que les conditions de ceux qui partent soient significativement améliorées. (Des départs avec 1100 € sans aucune indexation sur le coût de la vie pendant des années, c'est inacceptable).
Cela fait beaucoup trop longtemps que les 1497 salariés de ce site vivent dans l'angoisse et les retournements de situations. Cette situation intenable pour les salariés et leurs familles doit cesser et il est grand temps que vous vous engagiez fermement.

L'engagement sur le projet structurant sans lequel les trois autres ne seraient pas viables. Combien de temps encore allez vous nous dire que le projet est sur de bons rails, que vous travaillez d'arrache pied, que les visites des ingénieurs américains se sont très bien déroulées grâce à l'implication de tout le personnel, que notre usine était en excellent état, que les investissements seraient plus faibles qu'ailleurs grâce à la réutilisation de machines existantes, que le personnel est qualifié, motivé etc… Monsieur Heller n'a d'ailleurs pas manqué d'éloges à notre égard suite à cette visite.

Alors que vous faut-il de plus ? Qu'attendez-vous ? Nous avons l'infrastructure, les machines, le personnel compétent, l'expérience et le savoir faire, vous avez les moyens financiers, des projets nouveaux. En clair, il y a tout ce qu'il faut pour pérenniser le site et les emplois. Il faut juste prendre une décision rapidement sans quoi les menaces continueront de peser sur nous tous. Votre venue est évidemment très attendue par les représentants du personnel comme par les salariés. Nous comprendrions très mal que vous continuiez à entretenir un suspens qui ne peut que dégrader un climat déjà bien difficile. Nous devons rapidement construire l'avenir de ce site et mettre en place les activités industrielles pour les mois qui viennent. Il y a urgence, vous le savez comme nous.

La CGT-Ford le vendredi 8 avril 2011

*****

Journal de la CGT-Ford /First n° 162 (jeudi 7 avril 2011)

Bonnes nouvelles

(Nouvelle visite des dirigeants européens : la ford story continue)

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION TECHNIQUE SUR LE PSE DU 06 AVRIL 2011

Avant de rentrer dans le vif du sujet concernant différents points du PSE restant à éclaircir ou à améliorer selon nous, nous avons demandé des explications quant au manque de roulements venant d'un fournisseur extérieur et qui génère des problèmes d'organisation à la chaîne. La direction dit espérer que le problème rentre dans l'ordre ce vendredi, mais en attendant elle demande aux salariés de l'assy (sur la base du volontariat nous dit-on) de prendre 1 voire 2 jours de congés pour mercredi et jeudi. On ne se plaint pas d'avoir droit aux congés payés, bien au contraire, mais nous pensons que les salariés devraient pouvoir les prendre autrement que pour pallier à la désorganisation du travail organisée par la direction.

La discussion se porte sur le PSE et son contenu. La direction annonce, pour les préretraites, que la cotisation mutuelle se fera sur les 65%, qui correspond à l'allocation que toucherait le préretraité en conservant 100% des prestations.
Nous sommes alors revenus sur des sujets déjà abordés et que la direction refusait catégoriquement, le genre de sujet qui énerve vite la direction, n'ayant pas d'argument valable pour les défendre. La direction doit nous présenter un document de consultation sur le PSE revu suite à nos revendications et nos remarques. Nous avions revendiqué et nous revendiquons toujours que le projet structurant, dont ils nous parlent depuis plusieurs semaines, soit intégré au document dans le chapitre des moyens mis en œuvre pour préserver l'avenir du site. C'est quand même étonnant de voir une direction s'opposer au fait d'intégrer le projet structurant dans l'avenir industriel du site, nous expliquant pendant un quart d'heure que le projet structurant et la sauvegarde de l'emploi ne sont pas liés au PSE (qui veut dire : Plan de Sauvegarde de l'Emploi). On pourrait croire à une blague !
Nous enchaînons sur la justification des 1000 emplois qui restent. C'est un chiffre complètement arbitraire et tous les experts s'accordent à le dire. La direction n'a aucune explication si ce n'est de dire que « c'est Ford qui garantit les 1000 emplois ». Pour l'instant Ford n'a confirmé que trois projets qui représentent environ 190 emplois maximum et qui, en plus, ne seraient pas viables si une activité structurante ne se mettait pas en place dans l'usine. **Alors oui, encore une fois le projet structurant apparaît comme incontournable pour la survie du site.**
Dans le document de consultation qui nous a été présenté, le reconditionnement des moteurs et transmissions (apparemment de moins en moins rentable et qui n'avance plus du tout), le projet GPL (suspendu pour ne pas dire abandonné), le projet des différentes pièces Powertrain (en étude de faisabilité ? Sans aucune autre précision), apparaissent toujours dans les points de la direction qui devraient répondre à l'avenir du site. Et même si le projet GPL devrait être sorti de ce document (dixit la direction), il va rester les autres. Ça ne fait pas sérieux du tout quand on dit vouloir préserver le site ! La direction refuse même de préciser le nombre d'emplois par projet...
En fait le soucis principal de la direction dans ce PSE c'est de supprimer des emplois plutôt que de pérenniser le site et ses emplois.

Encore un point qui montre que la direction veut se débarrasser des salariés sans même améliorer les conditions des préretraités : tous les syndicats ouvriers ont demandé que la simulation, qui sera faite aux salariés concernés par les préretraites, soit refaite car elle ne met pas en évidence la réalité de ce qu'ils vont percevoir chaque mois. Cette simulation embellie la somme de base en rajoutant, par exemple, 50% la prime de mise en retraite recalculée au mois… C'est une présentation « commerciale » pour donner envie aux collègues de partir même si les conditions sont au rabais !

Nous voulons toujours obtenir des engagements de Ford quant au projet structurant et des améliorations sur les conditions financières pour les

anciens. Ne lâchons rien !

La CGT-Ford le mercredi 6 avril 2011

*****

Tract de la CGT-Ford du 6 avril 2011 :
ET MAINTENANT ?
DÉFENDONS LA PLATEFORME COMMUNE
CONTRAIGNONS FORD À ASSURER L'AVENIR DE TOUS
-> A lire en cliquant ici <-

*****

Voici un courrier de CIDECOS suite à la demande d'expertise dans le cadre du PSE demandée par les membres du CHSCT :
Cliquez sur leur logo :

La CGT-Ford le mardi 5 avril 2011

*****

Confirmation de ce qu'annonçait le journal ce matin : Mrs Ken MacFarlane et Nick Caton rencontreront les élus du CE jeudi. S'en suivra une réunion avec les élus Locaux et Ford Europe à 19 Heures à la préfecture :

Blanquefort, le 4 avril 2011

A l'attention des membres et représentants syndicaux du comité d'entrepris

Mesdames, Messieurs,

Nous vous convions à une réunion d'information en présence des représentants de FORD EUROPE le :

Jeudi 07 avril 2011 de 15h30 à 16h30 (Lobby)

*****

SudOuest du 4 avril 2011
Une fois de plus, nous l'apprenons par la presse :

Ford : de la visite cette semaine

BLANQUEFORT Un peu plus d'un mois après sa précédente visite, Ken Macfarlane, vice-président de Ford Europe, en charge de l'industrie, et du dossier de Blanquefort, revient en Gironde ce jeudi. Il devrait entre autres rencontrer des élus à la préfecture. Peut-être en dira-t-il un peu plus sur le principal projet envisagé pour Blanquefort, et qui devrait concerner en principe la construction d'une boîte automatique 6 vitesses pour traction avant.

*****

Les nouvelles sont bonnes ! Mais pour qui ?

DETROIT, 1er avril (Reuters) - Le directeur général de Ford (F.N) A**lan Mulally a perçu une rémunération de 26,5 millions de dollars (18,6 millions d'euros) l'an dernier, en hausse de 48%**.

Le président du syndicat automobile UAW Bob King, pas connu pour être un proche de la CGT, a déclaré la semaine dernière que la paye d'Alan Mulally était "scandaleuse" et "mauvaise moralement" alors que certains ouvriers perçoivent 15 dollars de l'heure (10,50 euros).

Quant au président du groupe, **Bill Ford, sa rémunération a crû de 57% à 26,4 millions de dollars, dont un salaire de 4,8 millions de dollars**.

Pour rappel, les deux hommes se sont partagés près de 100 millions de dollars de primes en mars. Nos préretraitables apprécieront la générosité du groupe Ford... avec certains !

Ford double GM aux Etats-Unis

LA TRIBUNE, 1er avril - Ford passe devant GM. Pour la deuxième fois depuis 1998, le constructeur de Dearborn a doublé en mars son vieux rival, aux Etats-Unis. Tout un symbole. La firme à l'ovale bleu a annoncé vendredi avoir enregistré une hausse de 19,2% de ses ventes outre-Atlantique, le mois dernier, à 212.777 véhicules.

Reuters, 1er avril - Les dirigeants de GM et de Ford ont dit s'attendre à des ventes de véhicules comprises entre 13 et 13,5 millions cette année, contre 11,5 millions l'an dernier.

Des perspectives rassurantes. De quoi amener un projet structurant à Blanquefort sans aucun doute. Ford a les moyens financiers, Ford a des perspectives de production à la hausse : Il ne manque plus à Ford que la volonté politique de le faire. A nous de les pousser à prendre cette décision, ne lâchons rien !

La CGT-Ford le dimanche 3 avril 2011

*****

Journal de la CGT-Ford /First n° 161 (vendredi 1er avril 2011)
Bonnes nouvelles
(en avril, ne nous découvrons pas d'un fil)

*****

Réponse de la CGT à la CFTC à propos d'un éventuel référendum

Nos camarades de la CFTC ont fait un affichage sur l'idée de faire un référendum auprès des collègues. Ils disent attendre le positionnement des autres syndicats. Il se trouve que cela a bien été à l'ordre du jour de l'intersyndicale et que nous en avons bien discuté. Chaque syndicat s'est « positionné » et à la fin, ce qui a été admis par tous les syndicats c'était que cette initiative était encore prématurée tout simplement parce que le PSE n'est pas bouclé et que nous espérons bien le faire évoluer vers la satisfaction de nos exigences communes.
Voici notre position à peu près comme nous l'avions défendu en intersyndicale.
Un référendum est un très bon moyen pour savoir ce que pensent l'ensemble des collègues. Encore faut-il s'entendre sur ce que nous voulons savoir et sur quoi en faire. De la question posée dépend évidemment du résultat. Et selon la question, les réponses ne donneront pas forcément la même orientation ni ne déboucheront pas sur les mêmes décisions.
Par exemples : doit-on demander « êtes vous favorables au PSE tel qu'il est présenté par la direction ? » ou bien « êtes vous pour l'amélioration du PSE avec un plancher de 1500 euros pour les anciens, avec l'annonce du projet structurant avant la finalisation ? » ou « soutenez-vous les syndicats dans leur démarche d'attaquer la direction au tribunal contre un PSE incohérent et dangereux, dans l'objectif de finaliser un PSE qui garantit l'emplois pour tous et de bonnes conditions de départs pour les autres ? » ou « pensez-vous que la direction n'est pas à la hauteur et qu'il faut discuter directement avec Ford Europe ? » ou « est-ce qu'on bloque l'usine pour accélérer faire comprendre à Ford qu'on ne rigole plus ? »
Il y a bien plusieurs façons de prendre la chose.
Et puis après il y a la discussion sur l'objectif de ce référendum. Est-ce une manière de sonder l'opinion pour aider les syndicats à prendre position ou est-ce que les syndicats font dépendre leur décision finale du résultat des urnes? Pourquoi pas, ça se discute.
Mais un problème sérieux se pose : notre positionnement depuis le début c'est de dénoncer un PSE qui ne se fait pas dans les règles. On reproche à Ford de se lancer dans un plan de suppressions d'emplois sans savoir de quoi sera fait demain. Or la formule « PSE » exige qu'il y ait une vision de l'avenir car il s'agit d'un plan de sauvegarde de l'emploi de ceux qui vont rester. Cela signifie au minimum qu'une activité soit connue et qu'elle détermine les besoins, qu'une présentation de la future organisation du travail soit faite. En clair, il y a des contraintes pour un patron qui ne peut pas faire comme il veut. Il y a des lois et certaines protègent malgré tout les salariés.
En plus, nos experts économiques (CE) et ceux de la santé au travail (CHSCT) nous disent que ce PSE est mauvais et dangereux pour les salariés, si notre avocate explique la même chose et que ce PSE est attaquable en justice, sachant cela il est difficile de laisser entendre qu'un référendum pourrait déterminer notre position. Il faut être clair : si ce PSE est à « revoir » notre rôle est au minimum d'essayer de faire respecter les droits des salariés. De plus, les conditions sociales d'un PSE doivent être en adéquation avec la santé financière de l'entreprise. Or Ford fait plus de 6 milliards de dollars de profits et veut faire partir les anciens dans des conditions déplorables.
Nous sommes convaincus que notre rôle est bien de contraindre Ford à respecter les salariés et la collectivité.
La situation actuelle est inédite : Ford semble avoir suspendu son projet de PSE. Il n'y a pas de réunion prévue pour finaliser. Pour les raisons évoquées précédemment, les dirigeants de FAI/Ford ont visiblement bien compris qu'ils avaient fait fausse route, que le plus sage était d'attendre un peu … que le projet structurant soit connu et officialisé. C'est ce qu'on suppose car on entend parler d'un Comité de Pilotage qui se tiendrait prochainement pour faire une annonce.
Nous ne savons pas comment les choses vont évoluer, ni ce que la direction va tenter dans les jours qui viennent. Mais nous savons qu'il n'y a pas de raison d'abandonner la bataille.

Nous comprenons très bien que des collègues anciens veulent partir et vite. Et nous ne cherchons évidemment pas à les bloquer. Depuis le début nous affirmons que le départ en préretraite à partir de 55 ans est complètement légitime. D'ailleurs, nous sommes convaincus que la plupart d'entre vous compreniez ce que l'ensemble des syndicats est en train de défendre. L'intérêt de l'ensemble des collègues se défend maintenant et en même temps. Notre avenir à tous ne se partitionne pas.
Ce n'est pas un référendum qui est à l'ordre du jour, c'est encore et toujours la construction d'un rapport de force pour contraindre Ford à aller au bout du processus de reprise : Ford doit apporter une vraie activité industrielle qui pérennise le site et les emplois, Ford doit réintégrer l'usine dans son plan de production. D'après Ford, on n'en est pas loin alors il faut concrétiser et vite. La suite se discutera alors dans des conditions différentes et il sera plus facile de préciser les aspects financiers des départs à un bien meilleur niveau.

La CGT-Ford le vendredi 1er avril 2011

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE TECHNIQUE AU SUJET DU PSE DU 31 MARS 2011

La réunion a démarré sur les chapeaux de roues quand on a demandé au DRH pourquoi la direction avait adressé un courrier à l'ensemble du personnel. La réponse est qu'il ne sais plus comment expliquer la nécessité du PSE avant l'annonce du projet structurant disant même qu'ils avaient dépensé suffisamment d'énergie et de salive pour essayer de nous convaincre. Ils ont donc décidé d'envoyer par courrier un tract à tous les salariés. (on n'a pas les mêmes moyens !!!)

S'en est suivi de grosses attaques contre les syndicats en prétextant qu'on bloque le processus de consultation du PSE, sachant pertinemment que c'est elle, la direction, qui bloque en ne donnant aucune garantie quant aux emplois de ceux qui devraient rester et en refusant obstinément d'améliorer les conditions financières de départs des anciens.

Le calme est revenu dans la salle CE, un calme qui durera jusqu'au prochain énervement de la direction. Nous continuons à repasser sur le document de consultation du PSE page par page. Tant que les éléments financiers concernant les départs en préretraite ou que la garantie de l'emploi pour ceux qui restent ne sont pas abordés, la direction déroule tranquillement ses explications.

La discussion part sur les « 1000 emplois environ » et sur la façon dont ça a été calculé. Étonnement la direction monte le ton en argumentant que Ford trouvera la solution.
Si les trois petits projets et le projet structurant ne suffisent pas, alors Ford trouvera un autre projet et encore un autre s'il le faut… Gonflée la direction !!! Elle est en train de dire que Ford trouvera autant de projets qu'il en faudra…
Juste pour rappel, un des projets le plus porteur d'emplois, qui est le reconditionnement de moteurs et transmissions (150 emplois temps plein), est pour l'instant en stand-by. Si on considère qu'à chaque fois qu'un projet se met en veille, il est finalement « suspendu » (qui veut dire abandonné dans le monde Ford). Et le projet GPL suspendu ! Et le projet pièces pour un constructeur Européen, pas de nouvelle ! Et le projet pièces pour un équipementier de rang 1, pas de nouvelle ! Et le projet pièces service pour les moteurs Ford, pas de nouvelles !... Après ça, comment Ford pourrait trouver autant de projets qu'il en faudrait. On se moque de qui ?

Plus tard dans la réunion, ça redémarre ! Pour chaque demande faite par les syndicats et dès qu'il s'agit de moyens financiers supplémentaires, la direction locale dit qu'il faut demander à Ford, avouant n'avoir aucune marge de manœuvre. Ceci nous fait perdre du temps puisqu'il faut attendre la réponse de Ford à la réunion suivante (souvent la semaine suivante).
Pourquoi n'y a t'il pas un représentant de Ford avec mandat de négociation ? L'expert du cabinet Secafi dit ne jamais avoir vu une négociation sur un PSE sans aucune souplesse ni marge de manœuvre. On voit bien la rigidité de Ford quand il s'agit de l'intérêt des salariés. Ford était beaucoup moins regardant avec d'autres patrons, comme HZ et les millions d'euros dilapidés, quand il était dans le conseil de surveillance.

La CGT-Ford le jeudi 31 mars 2011

*****

Réponse de la CGT-Ford : courrier du 30 mars, la direction parle aux salariés !

C'est un courrier plein d'optimisme que Dudych, ex-président et nouveau directeur de FAI, vient d'envoyer à l'ensemble des salariés. Il reprend les dernières informations (signature des 3 petits projets, lettre de Heller, déclarations de Macfarlane sur l'éventualité d'une nouvelle transmission, visites d'ingénieurs américains…) pour dire que les choses avancent à grand pas !
L'usine aurait donc un avenir industriel et Ford ferait tout ce qu'il faudrait. Très bien ! Mais alors que rien n'est encore clairement établi en ce qui concerne les prochaines activités ni dans leur contenu exact, ni le nombre d'emplois nécessaires, ni dans les délais de mise en place, pourquoi répéter à nouveau que l'objectif est d'atteindre les 1000 emplois. La phrase est bien insistante : « la nécessité d'organiser durablement notre établissement autour de 1000 emplois est incontournable pour assurer sur le long terme ». Depuis des mois, les dirigeants se sont passés le mot ou plutôt le chiffre : 1000 ! Un compte rond, un chiffre mystérieux ou magique, une obsession ? Quoi qu'il en soit, sans plus d'explications que ça, la direction veut une usine avec 1000 salariés.
En novembre quand Ford présente son document de reprise, il y a 7 petits projets et déjà l'objectif était de 1000 emplois. Par la suite, 1 projets est suspendu, un autre (le plus gros) est déclaré non rentable, les autres sont bancales, les niveaux d'emplois et de production changent. Et pourtant, l'usine doit être à 1000 ! Aujourd'hui, 3 projets survivent, sont signés et un gros projet structurant est annoncé pour compléter l'ensemble. Et là, devinez combien d'emplois ça doit faire ? On vous le donne en mille : 1000 !
Tout ça pour dire que c'est suspect. L'ambition de Ford n'est pas tant de sauver l'usine et un maximum d'emplois possible, non ! Ford rachète une usine et son premier objectif est bien de liquider des centaines d'emplois. Peu importe quelle activité il y aura derrière … s'il y en a. Peu importe si demain une opportunité exige un personnel plus nombreux, peu importe si les compétences s'échappent sans aucune maîtrise dans les mois qui viennent !
Ford mène une politique irresponsable et dangereuse pour l'avenir du site, au risque de fragiliser une usine déjà largement menacée depuis des années. Et c'est la question fondamentale sur laquelle les syndicats mènent la bataille. Mais la direction est sans argument et du coup refuse la vraie discussion, elle fuit la confrontation concernant l'avenir du site. Au lieu de cela, elle essaie une nouvelle fois de manipuler l'opinion. Et dans ce cadre, elle reprend ses bonnes vieilles méthodes qui reposent sur le mensonge.
Le directeur écrit qu'après 10 réunions (il les compte !) « de nombreuses améliorations ont été apportées aux conditions de départs ». Pour les préretraitables, il n'y a eu qu'une seule « amélioration », le rajout d'une prime basée sur l'âge de départ, prime annoncée en octobre 2010 au moment où Ford espérait mettre en place son PSE première formule ! C'est en réalité une manipulation décidée à l'avance pour faire croire à une « négociation ».
Le directeur continue « Nous avons apporté des réponses à chacune des demandes des organisations syndicales ». Oui mais à chaque fois, la réponse était un NON agressif ! En fait, les conditions de départ sont mauvaises même comparées aux autres plans de départs dans des grosses entreprises. La direction le sait bien. Pour argument ultime : « tous ceux qui le souhaitent pourront rester » ! Ah bon ? Mais en même temps Ford menace comme quoi l'avenir ne serait pas viable avec plus de 1000 salariés. Les directions se moquent du monde.
Le directeur finit son courrier encore plus fort. « Les élus du CE refusent avec obstination que nous puissions rencontrer les salariés âgés de 55 ans et plus ». Il fait comme s'il n'avait pas compris. Alors nous réexpliquons : nous refusons « obstinément » de laisser faire n'importe quoi. Nous refusons « obstinément » que nos collègues anciens partent avec des pensions indignes, que le site soit fragilisé par des départs sans maîtriser la suite, sans garantir le moindre emploi, sans garantir ni les conditions sociales ni les conditions de travail. Nous refusons « obstinément » que Ford avec ses 6 milliards de bénéfices, que Mullaly/Ford avec ses 100 millions de bonus puissent traiter les salariés avec autant d'injustice. La direction sait parfaitement que nous sommes pour que les emplois soient préservés, pour que les anciens puissent partir mais dans des bonnes conditions. Cette direction veut monter les salariés contre … ses représentants. Quel culot, quel mépris ! C'est très grave. La direction joue avec le feu. Ne sachant plus quoi faire pour plaire à Ford, elle s'enfonce dans son incurie. En réalité, elle ne fait que montrer encore un peu plus son incompétence.
Tous les experts, l'avocate, les pouvoirs publics, les autorités publiques, tous s'accordent à dire que ce PSE est incohérent, irresponsable et inacceptable. L'intersyndicale mène la bataille pour la protection de tous les salariés, pour notre niveau de vie, pour notre emploi. « Nous avons vécu des moments difficiles mais aujourd'hui les solutions industrielles … sont là pour consolider notre avenir ». Malheureusement nous n'en sommes pas encore là. Cet optimisme artificiel est là

pour nous tromper, pour qu'on laisse faire les choses. Pas question. Pour vraiment « CONSOLIDER NOTRE AVENIR » la lutte doit continuer. Il faut maintenir la pression sur Ford. Ne lâchons rien !

FIRST AQUITAINE INDUSTRIES

ZONE INDUSTRIELLE B.P. 32
33292 BLANQUEFORT CEDEX
TÉLÉPHONE : 05 56 95 40 00
TÉLÉCOPIE : 05 56 95 15 11

Blanquefort, le 29 mars 2011

Monsieur,

Nous venons de franchir une étape essentielle dans la consolidation des 1000 emplois minimum pour notre usine. En effet, les projets de **trois nouvelles activités industrielles (racks, double-embrayage et carter moteur Fox)** progressent rapidement, et les premières commandes ont été passées afin de démarrer la production au plus vite.

L'excellente collaboration entre les équipes locales et les ingénieurs américains, la semaine dernière, a aussi permis de conforter le **projet majeur d'implantation d'une nouvelle boite de vitesse dans notre usine**. La possibilité de réutiliser de nombreux équipements rend cet investissement plus attractif encore.

Comme Dirk Heller l'a précisé dans son courrier du 25 mars 2011, l'approbation finale de ce nouveau produit devrait intervenir dans les quatre à huit prochaines semaines.

Ken Macfarlane, quant à lui, s'est engagé à rencontrer les représentants du personnel, ainsi que les responsables des collectivités territoriales, en avril, pour actualiser les avancées du programme de ré-industrialisation.

Cependant, la nécessité d'organiser durablement notre établissement autour de 1000 emplois est incontournable pour assurer notre avenir sur le long terme.

Comme vous le savez, le processus d'information-consultation du Comité d'Entreprise sur la mise en œuvre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) a débuté le 9 février dernier et devait se terminer le 24 mars. Deux possibilités sont offertes aux salariés **sur la base du volontariat** :

- **un plan de cessation anticipée d'activité pour les salariés âgés de 55 ans et plus**
- **un plan de départ volontaire pour ceux qui ont un projet professionnel externe**

Après 10 réunions avec les élus du Comité d'Entreprise et du CHSCT sur la mise en œuvre du PSE, de nombreuses améliorations ont été apportées aux conditions de départ qui sont rappelées au verso de cette lettre.

Nous avons apporté des réponses à chacune des demandes des organisations syndicales, et malgré l'impossibilité de satisfaire l'ensemble des revendications, les conditions de départ proposées sont meilleures que celles de 2006. Nous rappelons aussi qu'il s'agit bien de volontariat et que tous ceux qui le souhaitent pourront rester.

Depuis plusieurs semaines, nous demandons l'accord des élus du Comité d'Entreprise pour recevoir les salariés éligibles à la préretraite, et permettre aux salariés souhaitant construire un projet professionnel externe de rencontrer le cabinet de reclassement. L'objectif de cette demande est de permettre à chaque salarié d'être personnellement informé ainsi que de pouvoir mieux anticiper les besoins de tutorat et de formation en lien avec les départs.

A l'exception de la CFE/CGC, les élus du Comité d'Entreprise refusent avec obstination, que nous puissions rencontrer les salariés âgés de 55 ans et plus. Nous le regrettons, d'autant plus que les élus invoquent la demande d'expertise du CHSCT pour justifier le report de la fin de la procédure d'information-consultation du Comité d'Entreprise jusqu'à une date indéterminée. Nous rappelons qu'aucun départ ne peut, légalement, avoir lieu avant la fin de cette procédure.

Nous avons vécu ensemble des moments difficiles mais aujourd'hui les solutions industrielles et sociales présentées par Ford sont cohérentes et concrètes : elles sont là pour consolider notre avenir.

Cordialement,

L. DUDYCH

FIRST AQUITAINE INDUSTRIES – Société par Actions Simplifiée au Capital de 10 000 000 € - N° d'ordre 2009 B 01648
N° SIREN : 509 678 959 RCS BORDEAUX – N° TVA : FR87509678959

La CGT-Ford le jeudi 31 mars 2011

*****

A voir vendredi 1er avril à 20h30
Au cinéma Les Colonnes (Blanquefort)
Cliquez sur l'image pour agrandir

*****

Tract CGT-Ford du 30 mars 2011 :
UNE DIRECTION QUI S'EMBOURBE
FORD QUI TRAÎNE DES PIEDS :
A NOUS DE CHANGER LA DONNE !
-> A lire en cliquant ici <-

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CE DU 28 MARS 2011

La visite, la semaine dernière, des ingénieurs et techniciens américains : ils venaient chercher des précisions techniques et financières pour permettre l'approbation ou pas du projet structurant pour Blanquefort. En fait le gros de leur travail est de savoir quelles machines peuvent être réutilisées moyennant quelques modifications et mises à niveau de certaines technologies obsolètes, et combien ça coûterait. Ceci dit, il y a peu de machines réellement flexibles dans l'usine. M. Dudych dit que la semaine de visite s'est passée « aussi bien que ça pouvait ». Est-ce bon signe ?...

La discussion s'est poursuivie sur la lettre que M. Heller a envoyée « aux équipes de FAI ». Lettre dans laquelle il dit que l'approbation potentielle du gros projet pour Blanquefort se ferait d'ici 4 à 8 semaines, temps variable suivant le niveau d'investissements nécessaires.
Autant le dire, nous n'avons rien appris que nous ne savions déjà sur l'hypothétique projet structurant. Ce que l'on sait : c'est une transmission. Mais quand on parle de quelle transmission, de quel volume, de combien d'emplois ??? La direction reste énigmatique, rien pour tenter de rassurer l'ensemble des salariés. Mieux même, M. Dudych déclare : « c'est un produit qui n'existe pas actuellement »… Et environ 5 minutes plus tard il dit que « c'est un produit qui est également fabriqué ailleurs ». Comment avoir un minimum de confiance dans cette direction qui semble encore essayer de nous balader ? Veut-elle gagner du temps ? Le projet est-il aussi structurant qu'elle veut nous le faire croire ? **Si projet structurant il y a, que Ford l'annonce pour de bon et sans attendre 4 à 8 semaines ! Nous avons assez attendu.**

Nous demandons des précisions sur les variables qui composent la « meilleure équation économique » citée dans la lettre de M. Heller. La direction s'etant déjà étendue sur la réutilisation possible de certaines machines du parc, cite très rapidement les coûts fixes (dans lesquels le personnel est compris) et s'étend à nouveau sur les fournisseurs et tous les problèmes liés à ces derniers.

Un point est fait sur les trois petits projets.
Les racks : investissement de 5 M€, entre 70 et 90 emplois, job 1 août 2011. Nous dénonçons le fait qu'il n'y ait pas eu de recrutement interne pour faire les

formations de soudeurs nécessaires à ce projet, qu'il n'y a aucune garantie d'évolution professionnelle, pas de matrice des compétences avec coeff prévus… La direction est incapable de répondre à nos questions et coupe court à la discussion qui visiblement la dérange. Dès que nous amenons la discussion sur le social, sur l'intérêt des collègues la direction s'énerve et devient agressive.
Le double embrayage hydraulique : investissement de 23,7 M€, 70 emplois pour une capacité de 120 000/an, job 1 novembre ou décembre 2012.
Le carter avant du moteur Fox : investissements de 8,4 M€, 30 emplois pour une capacité de 350 000/an (on est encore loin de ce niveau de production et donc les emplois seront en proportion), job 1 mars 2012.

Concernant le comité de groupe Ford France, c'est Paris (l'entreprise dominante) qui dirige le travail sur ce sujet. Délai : 1 à 2 mois…

Jour férié 8 mai et Ascension 2008 : nous demandons comment la direction va indemniser les salariés suite à la victoire au tribunal de la CGT et de la CFTC. Un jour de congé supplémentaire sera ajouté dès le mois d'avril à tous les salariés. La direction refuse d'indemniser les collègues qui ont quitté l'entreprise depuis. Affaire à suivre…

La direction nous a remis des réponses aux questions que les syndicats ont posées concernant la prolongation du droit d'alerte. Nous allons les étudier avec nos conseils pour confirmer ou non la prolongation du droit d'alerte.

La direction a remis le couvert sur la question : « autorisez-vous le service du personnel à rencontrer les salariés concernés par les départs en préretraites avant la fin de la consultation du CE sur le PSE ? » Les syndicats avaient déjà voté contre le 4 mars en CE. Nous avons répété (sauf la CFE/CGC) que nous ne souhaitons pas que ces entretiens commencent tant que les conditions finales du PSE ne sont pas figées.
Pour rappel, la direction nous avait dit, le 16 mars, qu'elle reviendrait vers nous le 24 mars avec de nouvelles propositions sur les conditions des départs en préretraite : elle est revenue, c'est sûr ! Mais avec aucune nouvelle proposition. Nada !

La CGT-Ford le mardi 29 mars 2011

*****

Commentaires de la CGT-Ford au courrier de Heller daté du 25 mars :

Heller, le président de Ford Aquitaine industries vient de nous écrire. Qu'y a-t-il de nouveau ? Rien. Heller nous dit que les ingénieurs qui viennent de visiter l'usine (entre les 21 et 24 mars) semblent satisfaits. Ils croyaient quoi les responsables de la FMC ? Que le tsunami était passé par là, que les ouvriers avaient dégradé leur outil de travail ? Sans blague ! Les dirigeants de Ford Europe comme ceux de la FMC font toujours semblant de découvrir une usine en bon état et en capacité de produire ! Tout cela relève d'une comédie. Cela fait des années que le choix aurait du être fait de mettre en place une activité en remplacement des transmissions actuelles dont la fin était programmée depuis longtemps. Au contraire Ford avait prévu de liquider l'usine. Poussée par une mobilisation qu'il n'avait pas prévu, Ford se débarrasse de FAI en la vendant à un repreneur bidon qui avait alors pour mission de faire disparaître le site en deux ans. Ford devait profiter de ce laps de temps pour se faire oublier. Opération manquée, le repreneur échoue trop vite, la direction FAI montre une incompétence totale pour mettre en place ne serait-ce que quelques petites activités pour faire illusion … résultat, Ford contraint par une mobilisation qui dénonce cette « escroquerie » reprend l'usine.
Ford revient mais n'avait pas d'intention de redonner une activité. On nous refait le coup du bricolage à coup de petits projets. Mais la mobilisation continue, la bataille pour un vrai projet structurant prend de l'ampleur. Ford encore une fois bousculé fait des gesticulations pour essayer de montrer sa bonne fois.
Ce sont les grèves récentes, les dénonciations d'un PSE incohérent et dangereux pour l'avenir qui oblige Ford à revoir sa copie et à nous faire le coup de l'étude de faisabilité pour un projet possible de fabrication d'une nouvelle transmission automatique. Projet annoncé, comme par hasard, entre un jour de grève et un jour de blocage d'usine.
Nous n'avons aucune confiance dans les dirigeants de FAI comme de Ford. Trop de mensonges, de manipulations, de coups fourrés … Nos espoirs reposent sur notre mobilisation pour contraindre Ford à investir dans une activité industrielle concernant l'ensemble des emplois. Cette annonce doit être faite absolument avant le bouclage du PSE (départs volontaires certes mais qui va inévitablement fragiliser le site). Ford ne doit pas faire comme bon lui semble, demander des aides publiques, en profiter comme c'est le cas depuis des années, et dans le même

temps supprimer des emplois petit à petit (plus de 1000 emplois disparus en 10 ans !).
Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer évidemment. Pour rappel, l'activité de FAI concerne près de 8600 emplois dans la région.
Par ce courrier qui ne fait que reprendre des choses déjà dites ou écrites par des dirigeant, on voit bien que Ford essaie de justifier sa politique et a des difficultés à gérer une situation plutôt inédite. Ce courrier ne sert qu'à faire patienter, à faire accepter son PSE et l'idée que les « volontaires » doivent d'abord partir. Pour le projet industriel … on verra plus tard, dans « 4 à 8 semaines » … peut-être. On lit aussi entre les lignes, de manière très nuancée, une menace à peine dissimulée sur la nécessaire compétitivité du site. Tentative de chantage ? Un peu comme si Ford disait « vous avez le projet à la condition que vous acceptiez quelques reculs sociaux ».
Si c'est effectivement un chantage, nous le refusons. Ford doit officialiser dans les jours qui viennent cette nouvelle activité, sans aucune condition.
On se doute qu'il se passe actuellement beaucoup de choses en coulisses. Les tractations entre pouvoirs publics, Etat, dirigeants de Ford ont lieu visiblement. Mr Juppé lui-même nous a parlé d'une réunion avec la ministre Lagarde qui pourrait avoir lieu rapidement, vers le 8 avril. Le courrier de Heller semble donc en retard sur les évènements puisque les délais sont de l'ordre de un à deux mois.
A nous de ne rien lâcher. La bataille doit continuer tant que l'avenir du site et la sauvegarde des emplois ne sont pas assurés.

Ford

Ford-Werke GmbH

Besucheradresse:
Spessartstraße
Köln-Merkenich
☎ (02 21) 90-0
Internet: www.ford.de

Postanschrift: Ford-Werke GmbH · 50725 Köln

Ihre Zeichen/Ihre Nachricht	Telefon	Telefax	Unsere Zeichen/Brief-Nr.	
	(02 21) 90-	(02 21)	NG/707	25.3.2011

Betreff
A l'attention des équipes de FAI

Comme l'avait annoncé Ken Macfarlane, nous avions demandé à FAI d'accueillir, cette semaine, une délégation américaine de la direction de l'industrialisation de la division Transmissions et Moteurs. C'est pourquoi je tiens à vous donner un retour sur leurs constatations à l'issue de leur mission.

Leur principal objectif était d'évaluer les caractéristiques physiques de l'usine: son implantation, ses compétences techniques en matière de fabrication, et ses procédés de fabrication. Le premier compte-rendu que j'ai eu est très favorable à l'usine. En effet, vos visiteurs ont été convaincus que l'excellent état des installations et l'étendue des compétences démontrées sur place contribueront positivement à obtenir un projet structurant pour FAI. L'ingénieur en chef m'a indiqué qu'à partir de ces éléments son équipe sera en mesure de fournir une partie des réponses indispensables à la compréhension des niveaux d'investissement requis, et des implications financières, pour pouvoir implanter ce produit à Bordeaux dans des conditions concurrentielles.

Pour tirer le meilleur parti des résultats de cette visite, il importe que nous poursuivions nos efforts destinés à proposer la meilleure équation économique afin de confirmer cette opportunité en faveur de Bordeaux. Cela veut dire qu'il nous faut réexaminer l'ensemble des activités de FAI pour bien nous assurer que la proposition de produire cette transmission en Aquitaine est également compétitive sur le plan des coûts.

Le calendrier de l'approbation finale du programme se situe, à l'heure actuelle, entre quatre et huit semaines et nous continuerons de vous tenir informés des progrès accomplis.

En attendant, notre tâche est de poursuivre le rééquilibrage de la taille de l'usine car cette démarche aura un impact, aussi important que positif, pour conforter la compétitivité des coûts liés à ce programme, de manière à choisir FAI pour la mise en place de ce projet structurant. Comme vous le savez, à ce sujet, notre plan est d'offrir des possibilités de départ volontaire à ceux des employés qui souhaitent en profiter.

Je veux enfin remercier chacun et chacune des membres du personnel d'avoir contribué à mettre en valeur le potentiel de l'usine ces jours-ci. Nous sommes en train de programmer la prochaine visite des vice-présidents de Ford Europe qui rencontreront également les autorités locales et vous tiendront informés de l'état d'avancement de ce dossier sur lequel tous nos efforts sont mobilisés pour atteindre cet objectif partagé.

Best regards,

Dirk Heller
President, First Aquitaine Industries
Director, Powertrain Operations Ford of Europe

04/10 Sitz der Gesellschaft: Köln · Registergericht Köln HRB 51183 · Vorsitzender des Aufsichtsrates: John Fleming
Geschäftsführung: Bernhard Mattes (Vorsitzender) · Wolfgang Bohrer · Dr. Hermann H. Hollmann
Dr. Franz-Josef Laermann · Rainer Ludwig · Rüdiger Mirbach · Johannes Ohmann · Dr. Wolfgang Schneider

*****

Le sujet FAI s'invite dans le conseil de CUB
du vendredi 25 mars

*****

Rencontre avec Juppé (lieu : mairie de Bordeaux) ce vendredi 25 mars à 14h13

Mr Juppé a donc reçu une délégation de l'intersyndicale de l'usine Ford. Un point a été fait sur la situation actuelle : d'une part un PSE de 336 suppressions d'emplois en cours et d'autre part l'annonce par Ford d'un projet structurant possible concernant la fabrication d'une nouvelle transmission automatique.

Nous avons rappelé que la question fondamentale est l'engagement ferme de Ford pour la mise en place d'une activité qui assure la sauvegarde des emplois, que l'intersyndicale mène une bataille pour que la confirmation de ce projet se fasse avant le bouclage du PSE. Nous avons demandé que les pouvoirs publics nous soutiennent dans cette voie et exercent une pression sur Ford dans ce sens. Le PSE bricolé par Ford ne respecte même pas la législation. Ford veut bien les aides publiques alors qu'il supprime des emplois et en plus fait un PSE (plan de départs volontaires) qui ne garantit pas le maintien des emplois restant. Pour nous l'enjeu essentiel est là. Nous avons d'ailleurs dit que nous étudions la possibilité d'attaquer la direction en justice pour une absence d'une véritable consultation des CE et CHSCT, pour non respect du code du travail, contre un PSE qui est dangereux pour nous tous. Mr Juppé dit qu'il va essayer de faire passer le message notamment à la DIRECCTE (ex-DDTE) et au gouvernement, qu'il faut effectivement « accélérer le mouvement ».

Nous avons aussi expliqué que nous exigions que les conditions sociales pour le départ des anciens soient améliorées, que Ford refusait aujourd'hui toute avancée. Même l'indexation des pensions préretraites sur le coût de la vie est refusée. Mr Juppé dit comprendre nos revendications « Sans indexation, c'est difficile d'accepter ».

Mr Juppé a dit être prêt à nous aider dans notre bataille qui dure depuis longtemps. D'après lui, les « perspectives sont encourageantes ». Pour lui le fait que Ford annonce être prêt à investir 100 millions de dollars pour mettre en place un gros projet de transmissions automatique, c'est énorme. Lui et sa collègue Mme Le Bigot ont précisé qu'un Comité de Pilotage avec le ministère de l'industrie, avec les pouvoirs publics et les élus locaux, avec les dirigeants de Ford pourrait avoir lieu prochainement, peut être le 8 avril. Mais ce n'est pas encore réglé. Il précise que la ministre, qui est bien présente sur le dossier (« vous avez de la chance que Mme Lagarde soit là »), veut que Ford annonce lors de ce Comité un vrai projet avec des données concrètes.

Nous avons rappelé que nous ne savons pas combien d'emplois sont concernés par l'hypothétique gros projet et que nous sommes loin de préserver l'objectif des 1000 emplois promis par Ford, même en comptant les emplois liés aux 3 petits projets signés récemment (180 emplois). Nous avons aussi rappelé que notre production actuelle s'arrête en fin d'année et que la période qui vient (fin 2011 – Début 2013) se présente comme très difficile avec des périodes de chômage partiel et donc des pertes financières. Nous avons enfin posé le problème du plan de formation qui reste très vague et peu constructif et que l'intervention des collectivités locales est là encore nécessaire car c'est avec des aides publiques que Ford met en place ces formations.

Pour finir, la CGT-Ford a fait passer un message de la CGT-Foresa, informant que les salariés de cette usine étaient en lutte depuis plus de 10 jours pour la défense des conditions de sécurité, de leurs conditions de travail et pour leurs emplois. Qu'à aujourd'hui, le patron espagnol refusait toute négociation. Que nous appelons les pouvoirs publics à intervenir sachant que l'inspection du travail et la DREAL sont déjà sur le coup. **Un communiqué de la CGT-Foresa** (faisant le point détaillé de la situation) a été remis en main propre à Mr Juppé qui a dit qu'il contacterait le syndicat.

Fin de la rencontre vers 15 heures.

La CGT-Ford le vendredi 25 mars 2011

*****

A lire : tract de mars de la CGT-GM Strasbourg
La ressemblance avec FAI est frappante !
Mêmes patrons -> mêmes méthodes !
-> A lire en cliquant ici <-

*****

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE TECHNIQUE AU SUJET DU PSE DU 24 MARS 2011

En début de réunion, nous avons demandé ce que la direction proposait comme améliorations des conditions de départ des préretraités et quel engagement de Ford au sujet du projet structurant qui garantirait les emplois de ceux qui restent. Avant d'aborder ces sujets, la direction a souhaité répondre à d'autres interrogations posées par les syndicats :

● **Concernant les négociations nationales en cours sur les complémentaires retraites ARRCO et AGIRC :**
La direction semble confiante sur la prorogation jusqu'en 2018 de ce qui se fait actuellement. Une spéculation qui n'engage qu'elle puisque le document rédigé par le MEDEF, entre autres, est actuellement soumis à la signature et pas encore approuvé.

● **Au sujet de l'engagement de Ford à financer les préretraites jusqu'à leur terme :**
D'après la direction, ça sera intégré dans le document du PSE et inscrit dans l'avenant au contrat de travail qui sera remis aux anciens qui partiront dans le cadre du plan de cessation anticipée d'activité (… Le paiement de cette allocation est garanti par Ford…). C'est l'unique avancée que nous avons obtenu sur nos revendications de la plateforme commune mais pas des moindres.

● **Revitalisation du bassin d'emploi :**
FAI y sera assujetti par décision préfectorale. Une convention sera signée avec l'état dont le contenu reste à définir. Cela se traduira par une aide financière dont la somme dépendra du nombre de départs volontaires (hors préretraites).

● **Améliorations du PSE ?**
La direction nous a fait ensuite une liste, non exhaustive dit-elle, des améliorations qu'elle dit avoir apporté au PSE depuis le début de la procédure de consultation du CE (9 février 2011). Considérant par exemple comme une amélioration le fait de passer de 338 à 336 salariés. Pour rappel : aucune amélioration n'a été apportée depuis le CE du 20 octobre **2010**, bien avant la première réunion de consultation du PSE.

● **Les 3 p'tits projets :**
Racks et carters Fox : confirmation de la signature des contrats. Et à notre grand étonnement, le DRH nous dit aujourd'hui que la double embrayage a été signé **hier**. Il avait pourtant été annoncé comme tel la semaine dernière ! Ces trois projets représentent environ 180 emplois.

● **Visite des américains :**
D'après la direction, la visite des représentants de Ford se passe très bien. Ils sont satisfaits de l'état dans lequel se trouve l'usine et les équipements. Ceci devrait permettre de réduire la somme à investir pour l'éventuel projet structurant et ***« le comparer à d'autres usines »***. Peut-être plus d'infos au CE ordinaire de lundi prochain.

Nous voilà enfin arrivé au moment où nous allons avoir des réponses à nos revendications sur l'amélioration des départs en préretraites et l'engagement de Ford sur le projet structurant :

Que dalle !!!

Le DRH s'était engagé à faire remonter nos revendications à Ford et n'ayant pas de réponse de leur part, il considère que Ford refuse d'améliorer les conditions de départs, qu'il estime bonnes. D'autre part, nous n'avons pas obtenu plus d'engagement que précédemment sur le projet structurant.
Un avertissement avait été envoyé à Ford avec les mobilisations des mardi 15 et jeudi 17 mars. Ford refuse d'entendre le mécontentement des salariés et de répondre à la plateforme intersyndicale. Pas le moindre effort n'a été fait et ceci sur aucune de nos revendications : c'est du foutage de gueule ! Une réunion intersyndicale aura lieu demain pour en tirer les conclusions et décider des suites à donner...

La CGT-Ford le jeudi 24 mars 2011

*****

LES OBJECTIFS DE L'INTERSYNDICALE
DEFENDRE L'INTERET COLLECTIF

NOS REVENDICATIONS
Sécurisation des emplois futurs, du paiement des pré-retraites par engagement contractuel de Ford.
Améliorations des conditions de départs volontaires et en pré-retraite.
COMMENT Y PARVENIR ? QUELS MOYENS POUR AGIR ? DANS QUEL BUT ?
PAR L'ACTION
Les syndicats du site, unis, ont agi en refusant de participer à une réunion technique considérant qu'il n'y avait aucune avancée dans les négociations. Puis, devant le blocage de la Direction de FAI, l'intersyndicale a appelé à deux journées d'action les mardi 15 et jeudi 17 Mars qui ont été couronnées de succès.
PAR LE DROIT
Un PSE est cadré juridiquement, c'est pour cette raison que nous utilisons l'aide d'une avocate pour protéger au mieux les salariés. Il doit répondre à une procédure. Toute Direction d'entreprise a l'obligation de la respecter. A ce jour, ce n'est pas le cas ici chez Ford. Il est prévu notamment que le CHSCT remette un avis motivé avant que le CE puisse donner le sien. Les élus du CHSCT sont en droit de demander l'appui d'un cabinet d'expertise, tout comme les élus du CE. La Direction s'est d'ailleurs opposée de manière agressive au vote de cette expertise mais elle n'a pas réussi à l'empêcher. Le vote a bien eu lieu avec la désignation du cabinet Cidecos. Au final, la direction se résout à cette expertise qui doit permettre de mieux mesurer l'impact des suppressions d'emplois sur les conditions de travail et sur la santé des salariés.
NOS OBJECTIFS
L' intersyndicale veut obtenir l'engagement contractuel de Ford concernant un investissement structurant et l'amélioration globale de ce PSE. Notre unité et les actions menées portent leurs fruits puisque la Direction qui ne voulait plus rien négocier concernant les pré-retraites est apparemment prête à faire de nouvelles propositions (jeudi 24 Mars). Nous avons aussi obtenu un début d'engagement de Ford sur le paiement des pré-retraites, et une amélioration des conditions des départs volontaires (insuffisantes). Mais surtout, après avoir organisé « rapidement » une audioconférence, la direction de Ford Europe vient d'annoncer qu'un projet de fabrication de transmissions automatiques pour le marché européen serait à l'étude pour notre usine. Même si nous sommes encore très loin d'une garantie, cela reste un évènement à mettre sur le compte de notre mobilisation unitaire.
Comme quoi, nous pouvons faire bouger les choses : oui notre unité et notre ténacité peuvent jouer un rôle déterminant. Continuons dans cette voie !
Les organisations syndicales FO, UNSA, CFTC, CGT et CFDT de First Aquitaine Industries

Jeudi 24 Mars 2011

*****

Les FORESA en lutte bloquent leur usine

Hier, lundi 21 mars, une délégation CGT-Ford est allée soutenir les salariés en lutte de Foresa (36 salariés) à Ambarès. Les grévistes bloquent leur usine depuis le matin 7 heures. Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail liées à la politique de réduction des coûts. Cela entraîne en plus une dégradation des conditions de sécurité pour eux comme pour l'extérieur avec un risque pour

l'environnement.
Le patron ne respecte pas certaines règles de sécurité. En fait pour augmenter sa rentabilité, l'entreprise réorganise le travail avec un minimum d'effectif. Les horaires doivent être modifiés (passage de 5x8 en 6x8), des postes sont supprimés et des salaires sont remis en cause. Après avoir "licencier" plusieurs salariés sous forme de rupture conventionnelle faisant suite à une pression pour faire craquer les salariés concernés, voici venu le temps du licenciement sec : exemple de la responsable environnement.
C'est l'accumulation du raz le bol et le danger qui pèse sur chacun d'entre eux (stress, surcharge de travail) qui a décidé les salariés à se mettre en grève mardi 15 mars. Depuis ils obtiennent le soutien d'élus locaux, de l'UL CGT Bassens, de syndicats de la Chimie, du collectif Rive Droite … et ils s'organisent.
Face à une politique patronale qui s'attaque partout aux salariés, la question d'une mobilisation générale pour la défense des emplois, des conditions de travail et des salaires est bien à l'ordre du jour. C'est une question d'efficacité. Il faut éviter l'isolement et l'épuisement des forces. La perspective est bien de construire cette convergence des luttes.
En attendant, nous pouvons tous apporter notre solidarité à passant les voir et pour discuter de comment nous pouvons tous nous entre-aider.

La CGT-Ford le mardi 22 mars 2011

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE TECHNIQUE AU SUJET DU PSE DU 18 MARS 2011

Cette réunion a été assez courte, à peine plus d'une heure en comptant une petite suspension de séance dont l'intersyndicale a eu besoin pour parler d'une seule voix.
L'essentiel de la discussion a tourné autour de la date du rendu de l'avis du CE au sujet du projet de PSE. D'un côté, la direction voudrait que ça soit réglé le plus rapidement possible, de l'autre, l'intersyndicale souhaite avant tout des améliorations sur les conditions de départs notamment pour les préretraites et un engagement ferme et contractuel de Ford sur la mise en place du projet structurant à FAI comme spécifié dans la plateforme commune.
Le cabinet SECAFI a rappelé que l'un n'allait pas sans l'autre. Un PSE contient 2 parties : une partie concerne les départs et l'autre partie le plan produit pour ceux qui restent. Nous ne nous satisfaisons pas des conditions de départs proposées par la direction quant au plan produit, même si on nous dit aujourd'hui que 3 projets sont validés par Ford, il y manque cruellement le projet structurant. La direction nous rappelle les déclarations de MacFarlane à ce sujet mais elle admet aussi que le risque existe pour que le projet de transmissions ne vienne pas à FAI.
Les élus CE souhaitent attendre l'avis du CHSCT pour rendre leur avis. C'est ce qui se pratique dans de multiples entreprises quand le CHSCT et le CE travaillent en complémentarité. Le cabinet d'experts CIDECOS va d'ailleurs assister les élus du CHSCT dans leur analyse. La direction a cherché à faire du forcing dans cette instance comme au CE en réclamant son avis avant que le vote et le choix du cabinet aient eu lieu. Si la direction agit ainsi, c'est pour boucler son PSE avant d'avoir garantit l'avenir des salariés qui vont rester, objectif qui est aux antipodes de nos exigences.
Suite à la suspension de séance, l'intersyndicale a souhaité que la dernière réunion avec le rendu de l'avis du CE soit repoussée à une date ultérieure afin de donner du temps à Ford Europe de réviser sa position quant à nos revendications. La direction

nous a accordé ce délai et la réunion du jeudi 24 mars sera remplacée par une réunion technique. Nous y attendons des améliorations en ce qui concerne les préretraites ainsi que des engagements fermes sur le projet structurant.
Méfions-nous tous des manipulations peu discrètes de la direction qui essaie de monter les salariés les uns contre les autres. Nous avons besoin dans cette période d'être tous solidaires et de nous mobiliser ensemble autour de revendications communes. Les préretraitables doivent se mobiliser pour ceux qui restent pendant que ces derniers doivent en faire autant pour ceux qui souhaitent partir.

La CGT-Ford le vendredi 18 mars 2011

*****

Le SudOuest du 18 mars 2011 :

SUD OUEST.com

*****

Journal de la CGT-Ford n° 158 (vendredi 18 mars 2011)

Bonnes nouvelles

(édition spéciale blocage)

*****

Délibération du CHSCT mise au vote le jeudi 17 mars
Lors de la réunion extraordinaire pour le rendu de l'avis

Lors de la dernière réunion, le 11 mars 2011, les membres du CHSCT ont voté (à 7 voies contre 1) le recours à un cabinet d'expertise. Nous avions alors exprimé le fait que nous n'étions pas en mesure de rendre un avis sur le Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Ce que nous confirmons par cette nouvelle délibération.
La mise en place d'un plan de départs volontaires se traduira par la perte de 25 % du personnel.
Cette réduction importante des effectifs aura des conséquences inévitables à la fois sur les conditions de travail, sur la sécurité, sur l'organisation dans la plupart des secteurs, sur la sous-traitance. Elle aura aussi des conséquences sur la santé des salariés étant donné le climat d'inquiétude et de stress. En effet, les conditions de départs des plus anciens sont telles que le choix qui doit être fait de partir ou pas est très difficile et a un impact sur l'état psychologique.
D'autre part, l'avenir des emplois n'est pas garanti à ce jour et personne ne sait ce qu'il en sera demain.

C'est parce que les incertitudes liées à toutes ces situations sont très importantes et qu'elles provoquent beaucoup d'inquiétudes que nous souhaitons l'aide d'un expert pour mesurer l'impact de ce plan de suppressions d'emplois.
Il s'agit d'étudier la réorganisation inévitable qu'il y aura dans l'usine, d'étudier la question du maintien des compétences, d'analyser les risques sur la sécurité et sur la santé physique et mentale des salariés, d'élaborer des propositions de manière à s'assurer que la transition se passe dans les meilleures conditions.

Nous décidons donc d'avoir recours à un cabinet d'expertise qui est le cabinet Cidecos.
9 rue Puits Gaillot
69001 Lyon

Nous rappelons les grandes lignes de la mission de ce cabinet, telles qu'elles ont été votées le 11 mars :
- d'analyser les modifications liées aux réorganisations dans les secteurs suite aux départs « volontaires »,
- de mesurer les impacts du PSE sur les conditions de travail et sur la maîtrise de la sécurité des salariés,
- de mesurer l'impact du PSE et des inquiétudes montantes en ce qui concerne l'avenir du site sur la santé mentale des salariés (exposition à des risques psychosociaux),
- de mesurer les éventuelles difficultés liées aux pertes de compétences et des savoir-faire,
- d'aider le CHSCT à formuler des propositions sur l'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail, sur la nécessaire transmission des compétences et savoir-faire.

La CGT-Ford le jeudi 17 mars 2011

*****

Un avertissement pour Ford !
Plusieurs centaines de salariés mobilisés :

Cette journée d'action décidée par l'intersyndicale aura été efficace et aura permis de montré à Ford de quoi nous sommes capables. Nous avons bloqué les entrées et sorties de camions des deux usines, à FAI comme à GFT (Getrag) ainsi que le traitement thermique.
Une réunion intersyndicale aura lieu demain pour discuter des suites à donner à cette action. Ford devra répondre aux revendications de la plateforme commune s'il ne veut pas voir la mobilisation monter en intensité.
Un avertissement sérieux a été envoyé aujourd'hui !

Dans les médias :

SUD OUEST.com REUTERS SUD OUEST.com

lepoint.fr L'EXPRESS.fr RMC INFO TALK SPORT

AFP france 3.fr leParisien.fr

Les journaux télés :

france 3 tv7 [Bordeaux]

Déclaration du comité de soutien

Association Comité de Soutien et de Sauvegarde de l'Emploi Industriel du site FAI de Blanquefort, présents sur les lieux ce jeudi matin 17 Mars, nous avons exprimé notre soutien à cette action forte et unie :

Nous soutenons l'action des salariés. Un projet structurant, ça ne commence pas par un PSE. Avec le PSE avant le projet industriel structurant, Ford n'est pas crédible. Nous appelons tous les Girondins à s'adresser à leurs Maires et autres

Elus, du Canton au Parlement, en passant par la CUB et le Conseil régional d'Aquitaine : c'est la mobilisation de tous qu'il faut, salariés, citoyens, élus. Aujourd'hui nous saluons le courage de l'action des salariés en grève pour sauver leur emploi, faire reconnaître leur dignité. Il ne s'agit pas de croire Ford, qui met encore la vie, l'avenir du projet structurant au conditionnel, et le conditionne au PSE en premier, ça ressemble trop à un chantage ! Le blocage du site aujourd'hui, ça dit l'urgence d'un appel à tous, et ça dit l'espoir : il nous faut vouloir tous ensemble un véritable avenir industriel sur ce site, avec la sauvegarde de tous les emplois, directs et induits. C'est possible.
Marithou Flipo.

Affichage de soutien de la CGT GFT !

CGT le 17 Avril

FAI URGENT FAI URGENT

Depuis 6 heures 30 ce matin, nos collègues de FAI en intersyndicale bloquent le site.
Cette action risque d'avoir des conséquences sur le fonctionnement de GFT. Preuve, pour ceux qui en auraient encore besoin, que ces deux usines sont comme siamoises, elles ne peuvent pas tourner l'une sans l'autre.
Leurs revendications: amélioration des conditions de départ prévues dans le PSE en cours et des garanties d'emploi pour les 1000 qui doivent rester.
La réponse est entre les mains de FORD Europe qui a le pouvoir de répondre favorablement à leurs attentes.
L'avenir des deux usines est intimement lié.
La meilleure garantie que nous pourrions avoir pour notre avenir serait que FORD EUROPE réponde favorablement pour FAI.
Notre solidarité doit être totale : Dans un premier temps, nous vous appelons à les soutenir en leur rendant visite à la débauche.
Bien sûr, nous vous tiendrons informés de la suite des évènements et des initiatives que nous serions amenés à prendre.

La CGT-Ford le jeudi 17 mars 2011

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE TECHNIQUE AU SUJET DU PSE DU 16 MARS 2011

Suite au nouveau courrier intersyndical envoyé mercredi 15 mars à Ford Europe et à la direction de FAI, nous avons rappelé les revendications de la plateforme commune ainsi que celles qui y ont été ajoutées après la réunion en audioconférence avec Ford Europe. Les voici **(en gras)** avec les réponses que nous avons obtenu :
Sécurisation pour tous :

- Sécurisation pour le paiement des préretraites jusqu'à terme (engagement de Ford).
« Ford s'y engage, sous quelle forme je ne sais pas, mais ça y sera ». Cette réponse est très insatisfaisante évidemment. Nous voulons un engagement juridique. Si Ford a vraiment l'intention de financer les préretraites jusqu'à leur terme, alors ça ne lui coûte rien d'aller au bout de sa démarche et de le cadrer juridiquement. Nous avons demandé aussi à ce que les écrits de MacFarlane à ce sujet soient inscrits sur l'avenant qui sera remis aux préretraités.
- Garantie d'emplois pour ceux qui restent avec l'annonce du projet structurant.
Aucune garantie ne nous a été fournie. Encore **un courrier de MacFarlane** apporté en cours de réunion répétant ce qui nous a déjà été dit la veille.
2) Ouverture à de réelles négociations avec améliorations des conditions pour les préretraites et les départs volontaires (augmentation de l'allocation, du plancher, indexation, ...)
Aucune avancée pour les préretraites (taux, plancher, indexation, etc…), depuis le 20 octobre 2010 (date antérieure au début de la consultation CE sur le PSE), d'ailleurs le DRH dit regretter d'avoir trop parlé ce jour là. Evidemment puisque nous n'arrêtons pas de dénoncer une parodie de négociation en argumentant sur ce fait.
Pour les départs volontaires, après un bla bla interminable sur la procédure d'accompagnement, le cabinet BPI, la commission de suivi, enfin rien qu'on ne savait pas déjà, quelques miettes viennent compléter les propositions de départ: la prime à la création d'entreprise augmente de 1200€, celle de déménagement de 300€, s'ajoute 2 mois aux indemnités de départs, une prime à la mobilité d'un mois de salaire (ex : travail à Toulouse) et la compensation financière santé monte de 300€. Voilà qui va mettre du beurre dans les épinards… Allégé le beurre.
Demande à ce que les négociations soient menées par Laurent Dudych.
Là, il y a eu un petit malentendu. Le directeur général s'est dit surpris de cette demande des syndicats puisqu'il s'estime incompétent en ce qui concerne le PSE. En fait, ce n'est pas tant que l'on tienne à sa présence mais le DRH du site est devenu tellement insupportable ces derniers temps, qu'il devient impossible pour nous de discuter avec lui. Donc, soit il corrige ses manières, soit nous allons faire face à de grandes difficultés dans le domaine du dialogue social.
Ajouté suite à l'audioconférence : Nous demandons également par écrit une réponse pour mercredi 16 mars en début de réunion CE technique confirmant:
• L'engagement officiel de Ford Europe par contrat du projet structurant avant la fin du PSE.
Hormis le courrier de MacFarlane, nous n'aurons rien d'autre. Le DRH, qui a un passé de commercial l'a vu ressurgir en nous proposant du *« gagnant gagnant »* : il a tenté de noyer le poisson en parlant de repousser la date de rendu d'avis du CE sur le PSE mais en contrepartie, les collègues seraient quand même reçus avant ? Donc le PSE serait au moins commencé physiquement. Ça ne répond en rien à notre revendication !
• L'engagement de Ford Europe sur l'amélioration des conditions financières du PSE comme demandé dans la plateforme commune ci-dessus.
Alors là, mis à part les petites améliorations pour les départs volontaires, c'est l'éternel couplet sur le fait *« qu'il ne s'agira que de départs volontaires »*, ce qui pour eux justifie le fait de ne rien améliorer des conditions. C'est pour nous tout ce qu'il y a de plus inacceptable.
Conclusion : nous n'avons pas obtenu satisfaction à nos revendications. En conséquence de quoi, nous considérons, avec les autres syndicats ouvriers, que la mobilisation de tous est notre unique alternative !

La CGT-Ford le mercredi 16 mars 2011

*****

C'EST LE MOMENT ! ON PASSE À L'ACTION DÈS DEMAIN, 6 HEURES (jeudi 17 mars)
FORD DOIT S'ENGAGER MAINTENANT !

Comme prévu, la direction adopte une stratégie bien précise pour calmer les esprits et pour empêcher le durcissement de la mobilisation.

Il s'est passé beaucoup de choses en quelques jours : la bataille menée lors des réunions CE, les actions de mobilisations ont chamboulé une direction qui pensait gérer «tranquillement » son PSE. Oui, la direction est déstabilisée. Le débrayage de plus de 500 collègues hier montre que nous avons la force d'agir et de peser sur les évènements.

Le spectre du blocage de février 2008 hante les dirigeants.

Ce n'est pas le moment de lâcher, certainement pas ! La pression doit se renforcer.
Les annonces récentes de Ford (signature des 3 projets + annonce comme quoi on pourrait produire une transmission) sont le résultat de la bataille que nous menons ces dernières semaines. Voilà que Ford est prêt à repousser de quelques jours le bouclage du PSE mais à quoi bon, si ce n'est à obtenir le « calme social » !
Les choses avancent et se précisent mais nous sommes encore très loin des garanties que nous demandons. Il faut pousser encore.

Nous sommes très nombreux à penser que les conditions de départs des anciens sont inadmissibles et qu'il est dangereux et irresponsable de supprimer 25 % des effectifs sans qu'il y ait derrière la certitude d'une activité.
Nous rappelons que Ford a largement les moyens d'assurer à la fois des pensions dignes aux anciens et de mettre en place une production pour assurer l'avenir du site.

LES MOYENS EXISTENT POUR RÉPONDRE À NOS EXIGENCES

Ford a fait 6,6 milliards de profits, les deux dirigeants principaux se sont octroyés près de 100 millions de dollars soit plus que le coût du PSE ! Les ventes automobiles sont prévues à la hausse pour les années qui viennent. Ford va sortir 20 nouveaux modèles dans les 3 ans qui viennent. Ford a donc dès aujourd'hui la possibilité de dire : oui FAI aura une production !
Le cinéma de Ford Europe est inacceptable. Comment Macfarlane peut-il affirmer sérieusement qu'il faut vérifier la faisabilité d'une éventuelle production ? Alors que Ford Europe connaît parfaitement l'usine, ses compétences professionnelles, son « excellence » dans tous les domaines comme on nous l'a très souvent répété ?
Ford sait très bien de quoi nous sommes capables ! Et cela fait longtemps que Ford aurait dû mettre en place un nouveau projet au lieu de se débarrasser de l'usine en 2009 !
Ford demande de lui faire confiance ! Mais c'est impossible. Les dirigeants de Ford, ceux de HZ, ceux de FAI nous ont trop menti, trop baladé. Nous voulons des actes clairs, officiels, écrits, gravés sur le marbre ! Depuis le retour de Ford, nous avons toujours cette impression que c'est la même comédie qu'il nous ressort.

Ford doit prendre une décision, faire un choix politique concernant l'avenir du site.

Ford fait tout pour éviter le conflit parce qu'il est en position de faiblesse. La politique de Ford est incohérente et irresponsable. A nous de changer la donne.

Rendez-vous demain dès 6 heures pour une action forte

L'intersyndicale Ford le mercredi 16 mars 2011

*****

SudOuest et Bordeaux 7 du 16 mars 2011 :

SUD OUEST.com Bordeaux 7

*****

Tract CGT-Ford du 16 mars 2011
L'INTERSYNDICALE CONTINUE !
FACE AUX MANOEUVRES DE FORD
DES ACTIONS SE PRÉPARENT
-> A lire en cliquant ici <-

*****

Dans les médias du 15 mars au soir :

Journal de : [Bordeaux]

*****

Suite à la réunion en audio-conférence avec Ford Europe, première initiative qui en attendent d'autres, un nouveau courrier destiné à Ford Europe

Blanquefort
Le 15 Mars 2011

Ce courrier pour vous rappelez que jeudi 9 mars 2011 les organisations syndicales vous ont remis une plateforme commune et à ce jour nous n'avons toujours pas de réponse écrite de Ford Europe. Les revendications de la plateforme sont :

1) Sécurisations pour tous :
- Sécurité pour le paiement des préretraites jusqu'à terme (engagement officiel de FORD)
- Garantie d'emplois pour ceux qui restent avec l'annonce du projet structurant.
2) Ouverture à de réelles négociations avec améliorations des conditions pour les préretraites et les départs volontaires (augmentation de l'allocation, prime de départ, indexation de l'allocation, augmentation de l'allocation plancher…)

De plus suite à la réunion audio que nous avons eu ce matin, nous demandons que les négociations soient menées par M. Dudych.

Nous demandons également par écrit une réponse pour mercredi 16 Mars 2011 en <u>début de réunion CE Technique</u> confirmant :
*** L'engagement officiel de Ford Europe par contrat du projet structurant avant la fin du PSE**
*** L'engagement de Ford Europe sur l'amélioration des conditions financières du PSE comme demandé dans la plateforme commune ci-dessus.**

Les organisations syndicales FO, UNSA, CFTC, CGT et CFDT de First Aquitaine Industries.

*****

COMPTE-RENDU DE L'AUDIO-CONFÉRENCE AVEC FORD EUROPE LE 15 MARS 2011

Tout d'abord, nous constatons une montée en puissance de la mobilisation des salariés. Plus de 500 collègues à débrayer, ça fait un moment qu'on avait plus vu ça et pour nous, c'est très encourageant. Il faut dire que la situation s'y prête entre incertitude de l'avenir et conditions de départs aux rabais.
Suite à la plateforme commune de l'intersyndicale, Ford Europe (Ken MacFarlane et Nick Caton) *« a avancé la date de l'audio conférence »*. Ce qui signifie que MacFarlane n'avait pas prévu de revenir sous 45 jours comme promis mais avait choisi ce mode de communication. Nous avons pu constater toutes les limites qu'impose ce mode de communication, qui en plus passe par un traducteur. Manque de temps (durée fixée à 30 minutes mais on a réussi à débordé un peu), difficultés à prendre la parole, etc…
Ford Europe nous a dit qu'ils allaient nous parler d'un projet structurant pour FAI sur lequel ils disent travailler depuis plusieurs mois et qui était assez avancé pour en faire état. Ce projet additionné aux trois autres correspondrait à 1000 emplois en tout. Il s'agirait de produire une transmission de nouvelle

technologie destinée au marché européen. 5 dirigeants importants de l'activité Powertrain doivent venir sur le site la semaine prochaine afin de « *valider les hypothèses de travail et la validité de FAI, parc machines, etc... ».* S'en suivrait la visite d'une vingtaine d'équipementiers machines auxquels ils nous ont dit mettre des pressions très fortes pour accomplir cette phase très rapidement. Ce projet doit passer par plusieurs étapes avant d'être présenté pour approbation finale par un conseil de hauts dirigeants américains de Ford.
Ils nous vendent un projet bien enjolivé et emballé dans du papier cadeau et ils nous demandent d'être patients. Ce discours, nous l'avons trop entendu par le passé et il servait à chaque fois à Ford à gagner du temps. Mais du temps, si eux en gagnent, nous, nous n'en avons plus. Dans quelques mois, nous n'aurons plus rien à produire et aujourd'hui, nous n'avons plus de marge de manœuvre, alors il nous faut donc de vraies garanties contractuelles. Ce que Ford refuse de nous donner. Mais que se passerait-il si ce projet, comme beaucoup d'autres avant lui, n'aboutissait pas ? Le risque est encore très important ! Réponse de la direction locale : *« Dans la vie, des risques, il y en a toujours, si vous en avez peur, suicidez-vous ! »*. Sympa n'est-ce pas ? Il faut dire que l'ambiance de la discussion était tendue, c'était après que Ford Europe ait raccroché.
En ce qui concerne les projets carters Fox, double embrayage et racks : Ford Europe dit avoir signé les investissements et placé les ordres de commandes et nous ne l'avons appris qu'aujourd'hui ! Une rencontre avec les autorités françaises aura lieu le 22 mars pour avoir leur soutient. Rien de plus n'a été dit à ce sujet. Pour rappel : l'addition de ces projets représente environ 150 emplois.
Concernant les préretraites : Ford continue à dire qu'il garantira le payement jusqu'à terme, que c'est la politique de Ford de tenir sa parole et bla bla… Suite à notre insistance, Ford a dit qu'il l'intégrerait dans le document de PSE. Mais pour nous, ça ne suffit pas puisque ça n'aurait qu'une valeur que très limitée : nous voulons une convention juridique qui est le seul moyen de garantir le paiement par Ford. Pour ce qui est des conditions de départ, Ford estime que les propositions faites sont à la hauteur des précédents PSE et compétitives. En clair, contentez-vous de ça !
Conclusion : tout ceci ne répond pas à la plateforme revendicative. A l'issue de cette réunion, une nouvelle réunion intersyndicale a eu lieu et tous ont fait ce même constat. Tous les syndicats se sont entendu sur des positions communes. La suite très bientôt...

La CGT-Ford le mardi 15 mars 2011

*****

Journal de la CGT-Ford /First n° 158 (mardi 15 mars 2011)

Bonnes nouvelles

(agissons ensemble maintenant !)

*****

Journal de Tv7 du 14 mars 2011 :

*****

Appel à la mobilisation de l'intersyndicale :

Mardi 15 mars 2011
Nous appelons à un débrayage à 9h30
devant le service atelier

Durant l'audio conférence avec Ford Europe

Pour soutenir notre plateforme revendicative commune

Ce débrayage sera suivi d'une Assemblée Générale destinée à vous informer

Nous sommes tous concernés

Défendons notre avenir

C'est tous ensemble que nous pouvons faire changer les choses

Pensez à apporter vos tee-shirts :

*****

A l'attention des membres et représentants syndicaux au comité d'entreprise

Mesdames, Messieurs,

A la demande de FORD EUROPE, nous vous convions à une audio conférence le :

Mardi 15 mars 2011 de 09h30 à 10h00 (salle A.GALLAND)

*****

Rapport du cabinet SECAFI en ce qui concerne le PSE :
-> A lire en cliquant ici <-

*****

Tract CGT-Ford du 14 mars 2011 :
LES DIRIGEANTS FORD DOIVENT AMÉLIORER LE PSE ET DONNER TOUT DE SUITE DE VRAIES GARANTIES POUR LE SITE ET LES EMPLOIS
-> A lire en cliquant ici <-

*****

La presse du 10 mars 2011 :
(cliquez sur les images pour agrandir)

USINENOUVELLE

2 articles dans le SudOuest :

*****

La fin de production des boites E et S approche à grands pas. Cela signifie que si Ford Europe n'apporte rien rapidement c'est la fin de l'activité, la lumière s'éteint, plus de travail.

De manière définitive ???

Seule l'annonce officielle de Ford d'un projet structurant pour le site nous le dira. Ford a les moyens et doit s'engager fermement pour pérenniser l'usine.

La direction veut faire partir des salariés avec des conditions insuffisantes alors que rien ne garantit l'emploi pour ceux qui restent.

Les organisations syndicales ne veulent pas empêcher les gens de partir mais ils doivent pouvoir partir dans de bonnes conditions et l'emploi doit être préservé pour ceux qui restent.

Nous avons fait des propositions pour améliorer ces conditions mais la direction reste sourde. Elle dit même que pour les préretraites ce sont les « conditions finales » alors que le PSE n'est pas bouclé. (voir flash info n°44 du 04 mars 2011).

Pour ces raisons, les élus ont quitté la réunion CE technique, ce matin, après avoir lu une lettre adressée à Ford Europe. (voir affichage ci-dessous) . Cette lettre a été envoyée à Mrs Macfarlane, Heller, Caton, Mme Chang, à la direction départementale du travail et aux politiques.

Nous sommes tous concernés

C'est tous ensemble que nous pouvons faire changer les chose

Mercredi 09 mars 2011

-

Blanquefort
Le 09 Mars 2011

Voici une Lettre ouverte Des Organisations Syndicales First Aquitaine Industries:

Devant l'incertitude de la situation (pas d'engagement sur le projet structurant) et le manque de garanties pour tous les salariés d'être rassurés et sécurisés , les Organisations Syndicales de l'entreprise First Aquitaine Industries décident à ce jour la mise en place d'une plateforme commune.

Nos revendications sont:

1) Sécurisations pour tous:
- Sécurité pour le paiement des préretraites jusqu'à terme (engagement officiel de FORD)
- Garantie d'emplois pour ceux qui restent avec l'annonce du projet structurant.

2) Ouverture à de réelles négociations avec améliorations des conditions pour les préretraites et les départs volontaires (augmentation de l'allocation, prime de départ, indexation de l'allocation, augmentation de l'allocation plancher…)

On ne peut engager un avis sans garantie de maintien de l'emploi aux conditions salariales et sociales actuelles pour tous.

La confiance a ses limites

C'est pour cette raison que nous vous remettons ce courrier et quittons de suite la réunion technique prévue ce jour.

Nous attendons une réponse de Ford Europe à nos revendications pour le 14 Mars 2011.

*****

Dernier courrier envoyé à la direction de FAI le 3 mars ainsi que l'ensemble des échanges depuis le 1er mars En copie : l'inspection du travail :

De : Cgt, Syndicat (S.)
Envoyé : jeudi 3 mars 2011 17:01
À : Harrewyn, Philippe (p.); Dudych, Laurent (L.)
Cc : 'dd-33.direction@travail.gouv.fr'; 'jean-claude.barbier@direccte.gouv.fr'; 'elisabeth.grossin@direccte.gouv.fr'
Objet : RE: **Prêt de main d'oeuvre de FAI à GFT**

Messieurs,

L'employeur a l'obligation de consulter le comité d'entreprise avant de prendre toute décision relative à la gestion, à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production. Toute consultation doit nécessairement avoir été inscrite à l'ordre du jour de la réunion en tant que telle. A défaut, les membres élus du CE pourront légitimement refuser d'émettre un avis. A noter que lorsque la loi, un décret ou un accord collectif de travail rend obligatoire la consultation, elle doit être inscrite de plein droit à l'ordre du jour. Dans le cas qui nous concerne, l'accord **« Accord du 7 mai 2009 relatif aux mesures urgentes en faveur de l'emploi »** est très clair : L'article 9 sur le recours au prêt de main d'œuvre précise que :
« Le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel de l'entreprise prêteuse sont informés et consultés préalablement à la mise en oeuvre d'un prêt de main-d'oeuvre.
Le CHSCT de l'entreprise prêteuse est informé lorsque, à l'occasion d'un prêt de main-d'oeuvre, le poste qui sera occupé dans l'entreprise utilisatrice, par le salarié mis à disposition, présentera des caractéristiques particulières, et si ce poste figure sur la liste de ceux présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité des salariés prévue à l'article L. 4154-2, du code du travail.
Le comité d'entreprise et le CHSCT ou, à défaut, les délégués du personnel de l'entreprise utilisatrice sont informés et consultés préalablement à l'accueil de salariés mis à la disposition de celle-ci dans le cadre d'un prêt de main-d'oeuvre. »

Dans votre réponse à notre courrier du 1er mars 2011, vous faites référence au PV du CE du 26 avril 2010. Il y est en effet spécifié à l'ordre du jour : « Prêt de main d'œuvre à GFT ». Mais l'ordre du jour ne mentionnait aucunement qu'il s'agissait d'une consultation du CE. Il n'a d'ailleurs, jamais été demandé l'avis des élus du CE, ce qui est la finalité légale d'une consultation. Ce n'était donc qu'une information et cela n'est pas suffisant dans le cadre de l'accord de branche cité plus haut. D'autre part, le DRH de l'époque, peut-être plus compétant que celui d'aujourd'hui, précisait que *« l'accord de la métallurgie demande à ce que le Comité d'Entreprise soit, **à chaque fois**, **consulté** sur le volume, la catégorie des gens, la durée et aussi l'endroit où vont les gens. »* Hors, ça n'est pas fait « à chaque fois » puisque ça n'a pas été fait ni à l'époque, ni cette fois-ci.

Une procédure de consultation du CE doit permettre l'instauration d'un véritable dialogue et d'un échange constructif entre le chef d'entreprise et la délégation du personnel au CE sur le projet qui lui est soumis. Pour que le CE puisse exercer une influence sur les décisions prises par l'employeur, il est indispensable que le CE soit consulté AVANT que la décision ne soit prise. L'employeur doit tenir compte du débat qui a eu lieu et de l'avis du comité. En effet, pour exercer utilement sa mission, le CE doit être consulté sur un projet qui est réversible. La consultation implique un échange de vues et une libre discussion, et non une simple information unilatérale du dirigeant à l'égard des élus. Lorsque la mesure s'inscrit dans une procédure comportant des décisions échelonnées, le comité doit être consulté à l'occasion de chacune des décisions intermédiaires, de manière à garantir au mieux l'intervention effective des représentants du personnel.

La procédure de consultation doit suivre plusieurs étapes :
- remise au comité d'informations précises et écrites avec un délai d'examen suffisant;
- convocation régulière du comité;
- premières observations du comité et éventuelles propositions alternatives;
- réponse motivée de l'employeur à ces observations;
- **avis officiel du CE**, éventuellement complété par des propositions.

Vous affirmez dans votre réponse du 2 mars 2011 : « *nous ne comprenons pas l'attitude agressive de contestation permanente menée depuis quelques temps par*

votre organisation syndicale ». Ce n'est pas un argument qui va infirmer nos écrits en ce qui concerne vos difficultés à organiser le dialogue social avec les élus du personnel au sein de cette entreprise, bien au contraire. Vous considérez que le fait de vous rappeler à vos obligations légales est une *« attitude agressive de contestation permanente »*, nous vous laissons la responsabilité de ces propos, mais cela ne vous y soustrait pas pour autant. Pour finir au sujet du dialogue social, vous argumentez en votre faveur sur *« le nombre bien supérieur à l'obligation légale de réunions avec les instances représentatives du personnel »*. Cela ne prouve en rien qu'il y ait un dialogue de qualité dans cette entreprise. Cela démontre juste que vous multipliez les réunions sans jamais considérer l'avis des élus du personnel puisque vous ne leur demandez pas. Et c'est bien là tout le reproche que nous vous faisons.

Pour conclure, nous réitérons notre demande de remédier à vos manquements dans les plus brefs délais en organisant une vraie consultation du comité d'entreprise à FAI et en faisant le nécessaire auprès de la direction de GFT pour qu'elle en fasse de même sans oublier son CHSCT.

Pour info : le CE qui n'est pas consulté ou qui est irrégulièrement consulté peut saisir le juge des référés pour voir ordonner une suspension des opérations en cours tant que sa consultation n'aura pas été pleinement assurée.
Le défaut de consultation ou la consultation tardive du comité sont susceptibles de constituer un délit d'entrave, sanctionné pénalement. La peine encourue est alors d'un an d'emprisonnement et/ou une amende de 3750€. La récidive doublera cette peine.
De plus, le CE peut, si la procédure de consultation est irrégulière, se voir allouer des dommages et intérêts compensant le préjudice résultant de la méconnaissance de ces prérogatives légales, constitutives d'un délit d'entrave.

Cordialement,

La CGT-Ford Blanquefort

De : Harrewyn, Philippe (p.)
Envoyé : mercredi 2 mars 2011 15:13
À : Cgt, Syndicat (S.)
Cc : 'dd-33.direction@travail.gouv.fr'; 'jean-claude.barbier@direccte.gouv.fr'; 'elisabeth.grossin@direccte.gouv.fr'; Kervern, Dominique (D.); Benoist, Celine (C.); Prudhomme, Veronique (V.); Guerin, Florence (F.F.); Dudych, Laurent (L.)
Objet : RE: Prêt de main d'oeuvre de FAI à GFT

A l'attention du syndicat CGT,

Contrairement à ce que vous affirmez, l'information/consultation du Comité d'entreprise a bien eu lieu de façon préalable à la mise en oeuvre du projet de convention de prêt de main d'oeuvre à GFT.

En effet, celui-ci était à l'ordre du jour du CE ordinaire du 26 avril 2010 (PV en pièce jointe), dans lequel il était précisé les conditions, au regard de la loi, de ce prêt de main d'oeuvre.Vous pourrez vérifier que de nombreuses questions ont pu être posées par les membres du comité d'entreprise auxquelles nous avons apporté des réponses précises.
Nous avons, entre autres, rappelé notre préférence pour le principe du volontariat dans ces transferts mais que nous n'écartions pas la possibilité de désignation.

Cette information/consultation a permis la mise en oeuvre d'une première convention de prêt de main d'oeuvre à compter du 31 mai au 23 juillet 2010 pour 14 à 19 salariés.
A chaque renouvellement de la convention, nous avons informé le comité d'entreprise. La procédure a été identique au sein de GFT.

Depuis plus de 20 ans, cette pratique entre les deux entreprises est l'un des moyens, utilisés avec le soutien des organisations syndicales, pour préserver l'emploi et éviter le chômage partiel et jusqu'à ce jour cela faisait l'objet d'un consensus général.

Dans le contexte actuel et afin de faciliter ces transferts, nous avons amélioré le processus en nommant un agent de maîtrise expérimenté (M. Jean-Claude Chies) pour gérer le personnel prêté.De plus, nous nous sommes assurés en amont, qu'à tous les niveaux hiérarchiques, les deux entreprises soient parfaitement alignées dans leur volonté de réussir au mieux l'intégration des salariés prêtés. Ainsi les deux directeurs d'usine, les directeurs des ressources humaines, les directeurs de production et les directeurs de zone se sont rencontrés afin d'établir une feuille de

route commune.

Nous agissons de bonne foi et dans l'intérêt collectif et nous ne comprenons pas l'attitude agressive de contestation permanente menée depuis quelques temps par votre organisation syndicale. Nous pouvons entendre que certaines décisions ou choix de l'entreprise ne rencontrent pas votre adhésion mais dans ce cas précis de protection de l'emploi et des salaires, nous ne comprenons pas votre acharnement à l'encontre de ces transferts.

Enfin, nous récusons votre accusation de ne pas mener un vrai dialogue social dans notre entreprise. Le nombre bien supérieur à l'obligation légale de réunions avec les instances représentatives du personnel prouve, s'il le fallait, que non seulement nous respectons les représentants du personnel mais que nous cherchons sans arrêt les moyens de favoriser le dialogue social.

Nous restons ouvert au dialogue et aux propositions constructives que vous-même et l'ensemble des organisations syndicales pourraient faire pour renforcer la paix sociale.

Best Regards
Bien cordialement

Philippe Harrewyn
Director of Human Resources – Directeur des Ressources Humaines
FIRST AQUITAINE INDUSTRIES SAS
10, rue Saint Exupery – BP32 – F-33292 Blanquefort cedex
Tel: +33-5-56-95-4023 / Fax: +33-5-56-95-4401
WWW.FIRST-AQUITAINE.COM

De : Cgt, Syndicat (S.)
Envoyé : mardi 1 mars 2011 16:51
À : Dudych, Laurent (L.); Harrewyn, Philippe (p.)
Cc : dd-33.direction@travail.gouv.fr; jean-claude.barbier@direccte.gouv.fr; elisabeth.grossin@direccte.gouv.fr
Objet : Prêt de main d'oeuvre de FAI à GFT

Messieurs,

First Aquitaine Industries met actuellement à la disposition de l'entreprise GFT une partie de ses salariés sous la forme d'un "prêt de main d'oeuvre". Vous n'êtes pas sans savoir que nos opinions divergent à ce sujet. En effet, si la situation économique actuelle de FAI peu vous permettre de justifier cette option, cela ne vous empêche en rien de respecter l'avis des salariés, des élus du personnel ainsi que quelques règles de bon sens tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme : vous aviez affirmé que les salariés qui devaient être prêtés à GFT le seraient de leur plein gré sur la base du volontariat. Ce mot a un sens bien précis. "Volontaire", qui agit librement, sans contrainte. Hors, force est de constater que des pressions sont exercés sur un certain nombre de salariés, notamment travaillant à l'assemblage, pour qu'ils acceptent d'aller travailler à GFT. L'un d'entre eux a d'ailleurs craqué sous la pression vendredi 25 février au point d'aller se faire aider par le médecin du tavail. Vous avez usé de détours afin d'éviter de donner des réponses précises sur le sujet en comité d'entreprise du lundi 28 février en affirmant qu'il ne s'agissait que de volontaires, puis finalement pas tant que ça pour finir par refuser de répondre à nos questions : « que fera la direction si des salariés à qui vous imposez d'aller à GFT refusent d'y aller ? Y aura t-il des sanctions ? » Pas de réponse si ce n'est "on verra".

Sur le fond : bien sur, vous avez informé le comité d'entreprise si nous pouvons utiliser le mot "informer" quand aucune information ne filtre si ce n'est le nombre de salariés concernés. Mais l'article 9 de l'accord de branche du 7 mai 2009 stipule que vous auriez dû faire une information / consultation du CE. Hors, jamais le CE n'a été consulté. De plus, l'entreprise utilisatrice doit aussi informer et consulter son comité d'entreprise ainsi que son CHSCT. Rien de tout ça n'a été fait.
Bien d'autres points pourraient être abordé comme par exemple les raisons pour lesquelles vous justifiez ce prêt de main d'oeuvre : contrairement à ce que vous afirmiez dans un premier temps, il n'est aucunement question d'une hausse de production et donc d'un besoin de personnel supplémentaire à GFT puisque chaque prêt supprime le travail d'un intérimaire de cette usine. Il est facile à comprendre que moralement, pour nos collègues prêtés, il peut être compliqué d'assumer le "licenciement" d'un collègue intérimaire.

Pour conclure, nous sommes au regret de constater à quel point vous avez des

difficultés à organiser le dialogue social avec les élus du personnel au sein de cette entreprise. Nous faisons le constat que ni l'avis des salariés ni celui de leurs élus vous importe outre mesure. Nous vous demandons de remédier à ces manquements dans les plus brefs délais en organisant une vraie consultation du comité d'entreprise à FAI et en faisant le nécessaire auprès de la direction de GFT pour qu'elle en fasse de même sans oublier son CHSCT.

Cordialement,

La CGT Ford Blanquefort

*****

Position de la CGT-Ford/First sur le projet de reprise de FAI par Ford lue au CE et distribuée aux salariés le 16 décembre 2010 :

>> A lire en cliquant ici <<

*****

Clip de Délio de leur titre : ***"Par la porte de derrière"***

*****

Historique de la page d'accueil du site :

Historique de la page d'accueil du 07.02.2011 au 14.03.2011
Historique de la page d'accueil du 12.01.2011 au 07.02.2011
Historique de la page d'accueil du 07.12.2010 au 12.01.2011
Historique de la page d'accueil du 05.11.2010 au 07.12.2010
Historique de la page d'accueil du 30.09.2010 au 05.11.2010
Historique de la page d'accueil du 09.09.2010 au 30.09.2010
Historique de la page d'accueil du 06.07.2010 au 09.09.2010
Historique de la page d'accueil du 10.06.2010 au 06.07.2010
Historique de la page d'accueil du 01.04.2010 au 10.06.2010
Historique de la page d'accueil du 01.03.2010 au 01.04.2010
Historique de la page d'accueil du 01.01.2010 au 01.03.2010
Historique de la page d'accueil du 03.12.2009 au 31.01.2010
Historique de la page d'accueil du 01.10.2009 au 03.12.2009
Historique de la page d'accueil du 05.09.2009 au 30.09.2009
Historique de la page d'accueil du 01.06.2009 au 05.09.2009
Historique de la page d'accueil du 01.05.2009 au 31.05.2009
Historique de la page d'accueil du 01.04.2009 au 30.04.2009
Historique de la page d'accueil du 19.03.2009 au 31.03.2009
Historique de la page d'acceuil du 29.02.2009 au 18.03.2009
Historique de la page d'acceuil du 29.01.2008 au 28.02.2009
Historique de la page d'acceuil du 06.12.2008 au 28.01.2009
Historique de la page d'accueil du 20.11.2008 au 06.12.2008
Historique de la page d'accueil du 18.10.2008 au 20.11.2008

Le compteur ci-dessus a dépassé une première fois les 100 000 visites, mais comme sur les vieilles Ford, il n'a que 5 chiffres. N'oubliez-donc pas de les ajouter. Merci du succès que vous apportez à ce site. C'est notre unique récompense au travail qu'il représente.

Rendez-vous à 200 000 !